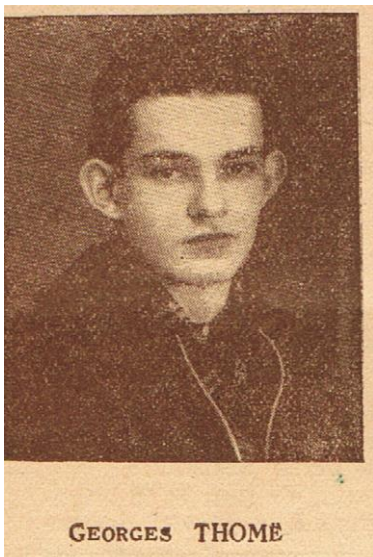




14 juillet 1944 : Champfromier.

Assassinat de Georges Thomé, demeurant à Coupy,
né à La Cure (Jura) le 24 juin 1926.

Les allemands ayant installés un fusil mitrailleur à Georenne
surprennent et tuent
trois jeunes maquisards
qui tentaient de se cacher près de l'église

14 juillet 1944.

EXPEDITION.

Le jeune THOMÉ Georges, a été tué le 14 juillet 1944, au lieu dit "PONT d'ENFER", commun de CHAMFROMIER (AIN), par les allemands. Son corps a été mis en bière par mes soins et a été enseveli dans le cimetière de Champfromier.

Le jeune THOMÉ, avait toutes ses pièces d'identité sur lui, c'est ainsi que je l'ai identifié. Son corps a été exhumé et transporté au cimetière de VANCHY (AIN), par les FFI stationnés à Montanges (AIN), le 18 Août 1944.

lecture faite, persiste et signe.

ETAT-CIVIL de THOMÉ.

THOMÉ, Georges, 18 ans employé, né le 24 juin 1926 à la Cure (JURA) demeurant à COUPY (AIN).

Nous transmettons notre présent procès-verbal au Commandant de la Brigade de Bellegarde pour renseignements complémentaires d'état-civil de la victime.

Trois expéditions, destinées, la première, à Mr. le Procet de l'AINA BOURG, par la voie hiérarchique, la deuxième, à Mr. le Procureur de la République à Nantua, la troisième, à nos chefs.

Mr. le Procureur de la République à NANTUA.

le 14 novembre 1944.

DE CHAILLON-DE-MICHALLE (AIN)

Bernard

Jeune